

Se professionnaliser dans le domaine des dispositifs participatifs

CONCEVOIR ET COORDONNER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Le recours aux démarches participatives est désormais incontournable dans la conduite de programmes, dans la gestion de ressources, dans la résolution de problèmes... Que ce soit en produisant un avis lors d'une consultation ou un accord lors d'une concertation, les démarches participatives permettent le dialogue, la co-élaboration et contribuent à une meilleure décision.

Chaque situation doit faire l'objet d'un dispositif pensé et conçu sur mesure, au risque de ne pas être pertinent et adapté (territoire, personnes concernées, moyens disponibles...).

NOUVEAU

Cette formation vous permettra d'acquérir la capacité à concevoir et coordonner ces démarches de consultation ou de concertation.

OBJECTIFS

- Caractériser les différents niveaux de participation : sens et usages.
- Construire le cadre général du dispositif : clarifier les intentions et les résultats attendus, s'assurer des conditions du dialogue.
- Concevoir un dispositif participatif : les instances et leur composition, l'enchaînement des étapes.
- Mettre en place les étapes de travail caractéristiques d'une consultation et d'une concertation.
- Repérer les principaux dysfonctionnements d'un dispositif et les actions de régulation possibles.
- Définir les principaux indicateurs pour l'évaluation finale d'un dispositif.

Vous êtes chargé de mission dans une collectivité, une association ou une entreprise et êtes amené à conduire des programmes de gestion, élaborer des documents de planification ou appuyer la mise en place de démarches participatives.



FORMATION QUALIFIANTE

PRÉSENTIEL

CONTENUS

- Principes, finalités de la participation, conditions essentielles à réunir.
- Les dispositifs de concertation et de consultation : différences et points communs.
- Les questions de cadrage d'un dispositif : pourquoi, sur quoi, avec qui...
- Les étapes clés d'un dispositif participatif : préparation, réalisation, clôture.
- Les instances, leur composition et leur fonction : informer, consulter, co-construire, décider.
- Les étapes du travail collectif dans un processus de co-élaboration multi-acteurs.
- Les signaux de dysfonctionnement et les indicateurs d'évaluation.

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux techniciens de collectivités, salariés d'associations et d'entreprises ayant pour mission de piloter et coordonner des programmes et projets rassemblant une diversité d'acteurs.
- Dans le cadre de leurs missions professionnelles, les participants sont en situation d'avoir à instruire un projet de dispositif participatif entre les temps de regroupement en formation.

DÉMARCHE DE FORMATION

- **Formation qualifiante en présentiel** (77 heures de formation).
- Exposés. Exercices d'application. Études de cas analysées en groupe.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Un atelier d'évaluation se déroule lors de la dernière demi-journée. Une attestation de formation est délivrée détaillant les compétences acquises.

FORMATRICES

- Fanny Le Moal, Chargée de mission conception et animation de dispositifs participatifs, formatrice – Ifrée.
- Marie Eraud, Chargée de mission conception et animation de dispositifs participatifs, formatrice – Ifrée.
- Delphine Latron, Pilote de dispositifs participatifs – Mouvement d'Ensemble.



FORMATION C7 DATES ET LIEU

11 journées de formation d'avril à novembre 2025, à Angoulême (16) soit :

- du mardi 8 au jeudi 10 avril (3 jours),
- les mardi 17 et mercredi 18 juin (2 jours),
- du mardi 16 au jeudi 18 septembre (3 jours),
- puis du mardi 18 au jeudi 20 novembre (3 jours).

Inscription avant le 8 mars 2025.

COÛT PÉDAGOGIQUE

Au titre de la formation professionnelle continue : 3 300 €* – A titre individuel : nous contacter.

Pour toute situation de handicap, et/ou besoins d'aménagement particuliers, nous contacter au **05 49 09 96 94**

* Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4 du CGI